

Humour belge

On écrit de Berne, 13 courant, à la Morning Post: Un Suisse, revenu de Bruxelles où il était au moment de la déclaration de guerre de l'Allemagne, m'a raconté cet amusant épisode: Dès que les Belges surent que l'Italie se joignait aux alliés, la population bruxelloise arbora sur la poitrine les couleurs italiennes. Aussitôt le général von Bissing publia une proclamation interdisant le port de ces couleurs. Elles disparurent en effet, mais furent instantanément remplacées sur toutes les poitrines par un tube de macaroni. Et le général von Bissing n'osa pas défendre le port de cet emblème.

La Grève des Mineurs du Pays de Galles

Des dépêches de Cardiff disent qu'une meilleure tendance s'est manifestée chez les mineurs gallois et qu'on a toute raison de croire que le travail ne tardera pas à reprendre. On sait d'une manière positive que le Comité exécutif des mineurs a vu se produire, ces jours derniers, des divisions parmi ses membres, mais tous sont d'accord pour déclarer que la proclamation royale assurant les salaires et les dispositions de la loi sur les munitions doit être retirée si l'on veut aboutir à une entente. Des désordres se sont produits à Pembry, près de Llany. Sept arrestations ont été opérées. Le Times dans son éditorial d'hier conjure le gouvernement d'éclaircir la situation et écrit: Ne les mineurs, ni le Board of Trade, ni le public ne semblent saisir les faits essentiels. Le gouvernement doit adopter une ligne de conduite ferme et décidée et annoncer ce qu'il fait et pourquoi il le fait.

Après avoir mentionné les diverses alternatives qui s'offrent à un gouvernement, le Times ajoute que la Fédération des mineurs a donné un gouvernement avisé qu'elle avait rompu ses relations avec les mineurs gallois. Si le gouvernement agit avec des derniers de la même façon, ils comprendront enfin ce qu'ils ont fait. Ils se trouveront isolés de toute la communauté et même de leurs camarades. La grève nationale du charbon se terminera ainsi, par son propre poids. Si le gouvernement averti éclairci maintenant la situation, le Times est convaincu que la grève finira vite. Les Mineurs gallois acceptent un Arbitrage Samedi, le Conseil exécutif des mineurs a fait au gouvernement la proposition suivante: Les ouvriers retourneront au travail si leurs demands reçoivent satisfaction, ou bien ils acceptent la décision d'un arbitre qui aura à se prononcer sur ces demandes ainsi que sur les propositions personnelles de M. Runciman.

LA SITUATION BALKANIQUE

Grave menace allemande à la Roumanie Suivant le correspondant du Daily Telegraph à Athènes, on reçoit de sources diplomatiques ennemies confirmation de la grande victoire d'après que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie préparent un ultimatum à la Roumanie au sujet du passage des munitions destinées à la Turquie.

La Roumanie fait des Préparatifs

Puisqu'il y a des préparatifs, on se demande si la situation est si grave. Il est évident que les empires centraux jugent que l'affaire est d'importance capitale, car, si les Turcs ne reçoivent pas de munitions, le forcé des barrières de la Serbie sera bloqué. D'autre part, on mande d'Athènes au Daily Chronicle: On affirme que le stock de munitions dont dispose la Turquie sera épuisé dans une quinzaine. La production quotidienne des arsenaux ottomans est de 500 obus seulement.

Les Relations Roumano-Bulgares

Deux longues conférences ont eu lieu à Rome entre le nouveau ministre de Bulgarie M. Stancioff et le prince Ghika, ambassadeur de Roumanie. D'après l'Idée Nationale, ces conférences ont abouti à des résultats très satisfaisants et un grand pas a été fait entre la Bulgarie et la Roumanie.

Les Relations Germano-Bulgares

Le ministre de l'Intérieur d'Allemagne a informé le commerce berlinois qu'aucune expédition ne devait être faite pour la Bulgarie à moins d'urgence absolue.

Les Relations Gréco-Turques

Des informations de source autorisée, venues de Mytilène, confirment que la population grecque d'Avail a reçu l'ordre d'évacuer la ville. Le gouvernement hellène a adressé à la Porte une énergique protestation à ce sujet.

ÉTATS-UNIS ET ALLEMAGNE

La Réponse américaine La réponse des Etats-Unis à la note allemande est attendue à Berlin pour la fin de la semaine.

Le verdict anglais relatif à la responsabilité du désastre de Lusitania et la tentative de torpillages de l'Allemagne sont considérés comme deux facteurs qui donneront plus de poids aux arguments du gouvernement américain, quand le président soumettra au Sénat le texte de sa réponse à la note allemande.

L'Indignation aux Etats-Unis

La tentative de torpillages de l'Allemagne a provoqué une vive émotion aux Etats-Unis. La presse est unanime à demander une action énergique du gouvernement. L'incident de l'orduna, dit le Cincinnati Commercial Tribune, montre que le gouvernement allemand n'a nullement l'intention d'arrêter les attaques de ses sous-marins contre les navires marchands. Selon le Baltimore American, l'indignation provoquée par la perte du Lusitania ne fera

qu'être alimentée par le nouvel attentat. La demande que l'Allemagne respecte sur mer les biens et les personnes des Américains n'en sera que plus ferme et plus pressante. La New-York Tribune constate amèrement que l'on s'était laissé bercer, depuis quelques temps, par la déclaration allemande promettant que la guerre maritime serait menée désormais avec plus d'humanité.

Sur Front le Italien

Le Recul autrichien Un envoyé spécial du Giornale d'Italia au front dit que les Autrichiens reculent, en moyenne, de deux kilomètres chaque semaine.

La Certitude en la victoire

M. Barzilai, à son retour du front, où il a accompagné le président du Conseil, a été interviewé dans une gare de la zone de guerre par le correspondant du Giornale d'Italia. M. Barzilai a déclaré ne pouvoir parler de l'opération proposée qu'on ressent en conversant avec les généraux Cadorna et Perro. Le pays, a ajouté M. Barzilai, peut être tranquille sur la manière dont la guerre sera conduite et achevée. Il existe chez les chefs supérieurs de l'armée, non un espoir, mais une certitude, logique et raisonnée de la victoire, même à travers les difficultés et les sacrifices. Cette certitude est due surtout à l'Esprit éprouvé, à l'endurance et à la résistance merveilleuses de nos soldats; et cette certitude est encore confirmée par le fait que ces soldats sont dirigés par de tels chefs.

Protestation du Pape contre le bombardement aérien de Bari

L'avis officiel suivant a été publié hier: Le bombardement de Bari a rempli de stupeur le Vatican, surtout après la lettre du pape qui exhortait l'empereur d'Autriche à épargner les villes ouvertes et non défendues de l'Adriatique. Le pape est profondément offensé et a chargé le nonce papal à Vienne de protester.

Officiers autrichiens en Conseil de guerre

La Correspondenza annonce que de nombreux officiers autrichiens ont été cités devant les conseils de guerre. Les uns sont accusés de n'avoir pas arrêté la pénétration de l'ennemi et l'occupation des positions importantes. Les autres sont poursuivis pour n'avoir pas empêché leurs soldats de déponner des cadavres.

Sur le Front Russe

LES OPERATIONS Une nouvelle bataille de Lublin est engagée La critique militaire du Novoye Vremia constate que c'est sur le front entre la Vistule et le Bug qu'a commencé la grande bataille de Lublin et que l'opération allemande, au nord, contre Pransyk n'avait pour but que de masquer un nouveau groupement des forces du maréchal von Mackensen.

Les combats à la baïonnette

Un télégramme de Petrograd raconte qu'un corps d'un combat violemment soutenu par quatre bataillons russes contre trois régiments allemands, près de Podossieh, six compagnies de 42e d'infanterie allemande, qui avaient traversé l'Orijitz, ont été entièrement passés à la baïonnette. Nombre d'Allemands se sont jetés dans les forêts voisines.

Impressions sur l'armée russe

L'envoyé spécial du Corriere della Sera à Petrograd dit avoir reçu d'une haute personnalité militaire, qui n'est pas russe et qui revenait du front, d'intéressantes impressions sur l'armée russe. L'état de cette armée est excellent et la confiance existe partout, plus forte que jamais.

La retraite des armées russes s'est effectuée avec le plus grand calme.

Przemysl doit être évacué, on décide de reporter l'armée tout entière derrière la frontière russe; le mouvement de retraite, qui est toujours difficile et dangereux à effectuer quand il doit être sous la pression de l'ennemi, a été exécuté comme une manœuvre et avec des pertes minimes. La résistance opposée sur diverses lignes n'a eu d'autre but que de ralentir le plus possible l'avance austro-allemande.

Les Forces alliées sont intactes

Aujourd'hui l'armée russe a complété ses effectifs et se trouve sur ses nouvelles positions; le moral n'a jamais été déprimé; l'armée fait son devoir comme elle l'a toujours fait. L'idée qu'une retraite a dû être effectuée n'a aucune valeur psychologique; il faut avoir recours à des méthodes pour les opérations; ces territoires sont limités pour comprendre que toute comparaison sur les distances et les superficies se trouve rédimée. Cent ou deux cents kilomètres ne représentent rien de perdu ou de gagné à condition que l'armée reste intacte. Cette force de l'empire russe est bien plus vive qu'avant et elle augmente chaque jour. Tout s'organise mieux et les services de transports se développent de la façon la plus satisfaisante.

Le correspondant du Corriere della Sera

ajoute que son informateur lui a dit encore que la contre-offensive russe à Sud de Lublin a duré seulement une semaine, cette offensive avait pour but d'enlever l'offensive autro-allemande et elle s'est terminée ainsi. Les pertes infligées à l'ennemi sont très élevées: en prisonniers seulement, dans ces sept jours, les Autrichiens ont perdu 16.000 hommes. Les pertes totales de l'armée de l'archiduc Joseph-Ferdinand sont évaluées à 50.000 hommes. La masse de trois corps a été ainsi anéantie. Cela permet de douter que le prochain hiver puisse par un certain temps effectuer des opérations sérieuses.

Sur le Front Turc

La sédition grande dans l'armée turque On mande de Salonique à la Tribuna que l'Esprit de sédition gagne du terrain dans les troupes turques d'Andrinople; les régiments refusent de partir pour Constantinople, car ils savent qu'ils seront ensuite envoyés aux Dardanelles. Le mécontentement est grand dans le corps des officiers contre leurs collègues allemands. Enver pacha est arrivé à Andrinople, appelé par le Comité jeune-turc, qui l'a informé de la situation précaire de la ville, où, à la suite de la découverte d'un complot, cinquante officiers et soldats ont été fusillés ou pendus.

Les nouvelles parvenues de Constantinople

affirment que des maisons privées ont été requises et des canons des navires ont été saisis. On rapporte que des officiers ont été tués, le charbon fait défaut et toutes les industries chôment; les persécutions contre les Arméniens, les Grecs et tous les chrétiens ont pris une allure inquiétante. Le Comité Union et Progrès siège en permanence. Des émissaires criminels ont été envoyés en Europe, en Asie et en Afrique, partout où des personnes peuvent représenter un danger pour la Turquie. La police d'Athènes a été informée de veiller sur M. Venizelos, contre lequel un attentat a été ourdi à Constantinople.

Les Opérations dans la presqu'île de Gallipoli

Le combat continue dans la presqu'île de Gallipoli, et les alliés attaquent fortement sur toute la ligne. Chaque attaque est précédée d'un bombardement de l'artillerie française et des canons des navires de guerre. On rapporte que toutes les attaques ont réussi, mais il n'y a pas de nouvelles précises sur les progrès réalisés. Les pertes de l'ennemi sont très lourdes, spécialement par les effets de l'artillerie française.

SUR MER

Pour lutter contre les Sous-Marins L'ingénieur Laubeuf, qui est le véritable créateur des sous-marins, indique le moyen qu'il considère comme le plus efficace pour se défendre, en mer, contre un sous-marin: En pleine mer, dit-il, lorsque le sous-marin est vu, soit que l'on aperçoive le périscope ou son sillage, soit que le haléau se trouve à fleur d'eau, le navire qui suit s'aligne à ce point et s'apprête à faire feu par ses deux tourelles de sous-marin avec la plus grande vitesse possible, et en faisant des crochets de façon à rendre son tir incertain — on coûr droit sur le sous-marin et à chercher à le dépasser en avant le périscope et le kiosque du commandement... Par l'une ou l'autre de ces manœuvres, on présente l'arrière ou l'avant à la torpille, c'est-à-dire une cible de surface, et en même temps, des surfaces fuyantes et telles que les rendent dus à la marche du navire pouvant dévier la trajectoire de la torpille.

Le paquebot anglais Orduna semble précieusement avoir échappé au sous-marin allemand en lui présentant son arrière, c'est-à-dire en exécutant l'une des deux manœuvres préconisées par M. Laubeuf. En pleine mer, dit-il, lorsque le sous-marin est vu, soit que l'on aperçoive le périscope ou son sillage, soit que le haléau se trouve à fleur d'eau, le navire qui suit s'aligne à ce point et s'apprête à faire feu par ses deux tourelles de sous-marin avec la plus grande vitesse possible, et en faisant des crochets de façon à rendre son tir incertain — on coûr droit sur le sous-marin et à chercher à le dépasser en avant le périscope et le kiosque du commandement... Par l'une ou l'autre de ces manœuvres, on présente l'arrière ou l'avant à la torpille, c'est-à-dire une cible de surface, et en même temps, des surfaces fuyantes et telles que les rendent dus à la marche du navire pouvant dévier la trajectoire de la torpille.

Le vapeur norvégien « Vega »

Vendredi dans l'après-midi, le vapeur norvégien Vega arrivait vide à Newcastle, venant de Bergen et ayant jeté par-dessus bord sa cargaison de provisions sur l'ordre d'un sous-marin allemand. Il paraît que le sous-marin vint le long du navire dans la nuit de jeudi et son commandant lui ordonna le jet de sa cargaison qui consistait en environ 300 tonnes — 160 caisses — de saumon, 800 paniers de beurre et 4.000 caisses de sardines.

Le cuirassé allemand torpillé

On annonce que le cuirassé allemand du type Deutschland, qui a été torpillé par un sous-marin anglais dans la Baltique, est le Bismarck, qui a été lancé le 2 décembre 1908 et qui est entré en service dans l'été de 1907. Le commandant et l'équipage du sous-marin anglais ont reçu de l'empereur de Russie la croix de Saint-Georges.

LA GUERRE AÉRIENNE

L'Aviateur Marinet Un des meilleurs pilotes français, Mariné, depuis plusieurs mois déjà au service de l'héroïque Serbie, est avec le grade de capitaine, exécuté de la démission de cette fonction, vient de tomber malade à Belgrade. Le médecin-major qui soignait notre compatriote est jugé son état assez grave pour nécessiter son retour en France.

EN GRÈCE

La mission militaire anglaise en Grèce La mission navale britannique en Grèce va rentrer en Angleterre malgré les instances du gouvernement hellène. L'amiral Kerr et les officiers de sa mission ont demandé dès le début de la guerre à être relevés de leurs fonctions, pour aller se mettre à la disposition de l'amirauté britannique et prendre du service actif contre les ennemis de leur patrie.

AUX ÉTATS-UNIS

Les Allemands provoquent des Grèves M. Gompers, président de la Fédération du travail américain, accuse des agents allemands d'empêcher l'exportation des munitions destinées aux alliés en formant des troupes de travailleurs. Les personnes intéressées à l'interdiction de cette exportation ont tenté de saboter avec les chefs travaillistes.

Les Forces alliées sont intactes

M. Gompers, dit M. Gompers, met un frein à ces efforts dans l'avenir. Le seul intérêt du travail est de travailler dans les limites de la loi. La destination des marchandises de travailles les ouvriers travaillent ne nous regarde pas. A l'usine d'armes Remington et dans d'autres fabriques d'armes de Bridgeport (Connecticut), principal centre de fabrication de munitions aux Etats-Unis, on a envisagé la question de grève mais aucune décision n'a encore été prise.

Une Réponse américaine aux Cruautés allemandes

La revue hebdomadaire Harper's Weekly publie, dans son numéro du 26 juin, à l'occasion du livre blanc allemand sur les atrocités, un article de M. Earle Harrison, témoin oculaire de ce qui s'est passé à Anvers et ailleurs.

L'article est intitulé « Le Talon de la haine et le talon de l'infirmité qu'il sera difficile à l'Allemagne de se justifier. L'auteur fait profession de ne raconter que ce qu'il a vu de ses yeux, et ce qu'il a vu lui a laissé une impression se résumant par la remarque que ce fut pour les Allemands des « salariales de cruauté » (this Carnival of cruelty), et qu'un cours de cette terrible semaine, « les femmes et les enfants ont souffert tout autant que les soldats de Belgique ».

Chronique Locale

Mort au Champ d'Honneur M. Alphonse Cavalier, de Lillebonne, soldat d'infanterie, a été tué d'un éclat d'obus dans un cimetière, au Nord d'Arras.

Citation à l'Ordre du Jour

Le général commandant la 17e division d'infanterie cite, à l'ordre de la division, le militaire dont le nom suit: Robert Neuvéglise, soldat de 2e classe, 7e compagnie, s'est particulièrement distingué à l'attaque d'un village allemand sous un feu violent d'artillerie et de mitrailleurs. A été tué.

Nous regrettons cordialement

notre regretté concitoyen qui a si glorieusement trouvé la mort sur le champ de bataille, était employé comptable chez M. Champoux, négociant en charbons. Il est le fils de M. G. Neuvéglise, employé de la maison L. Gaillard.

Le sergent-major Georges Sauvage, du 120e d'infanterie, a été honoré d'une citation à l'ordre de la division, ainsi libellée:

Sous-officier énergique et dévoué. Chargé d'observer le développement d'une attaque, a refusé, quoique blessé à la tête, de quitter sa mission à un commandement et a continué d'observer la manœuvre. Ancien élève de l'école préparatoire militaire des Andelys, M. Georges Sauvage est le fils de M. Sauvage, ancien maréchal des logis chef de gendarmerie au Havre.

Le capitaine Louis Puder, du 120e régiment d'infanterie a été cité à l'ordre de la division dans les termes suivants:

Très grièvement blessé par l'explosion d'une grenade, a témoigné d'un courage remarquable. Malgré ses blessures, ses premiers propos ont été pour demander si ses hommes étaient atteints.

M. Louis Puder qui, bien félicé, a eu un bras mutilé, était précédemment employé aux services de la machinerie hydraulique du port du Havre.

La croix de guerre au capitaine Paul Feuilleux.

Le 5 juin dernier, il était cité à l'ordre du jour du régiment avec la rubrique suivante: Le 1er juin 1914, coopérant avec son unité à l'attaque des ouvrages du Labryntine, a fait preuve d'un calme et d'intelligence initiale dans l'accomplissement de cette mission; s'est dévoué sans compter depuis le mois d'octobre, époque à laquelle il est arrivé sur le front.

Originaire de Montvilliers, où ses parents étaient établis boulangers, M. Paul Feuilleux est très connu au Havre. Après avoir été attaqué par un sous-marin d'un douzième d'armées, comme ingénieur dans la maison Frischoer, et Houdry, il s'est établi à Paris, et tout récemment était déclaré adjudicataire pour la fourniture du matériel de chauffage de notre nouvelle caserne des sapeurs-pompiers.

Livre d'Or de l'Enseignement

Nous relevons à la 38e page du Livre d'Or de l'instruction publique qui vient d'être publié les noms suivants: Mort de suites de ses blessures: M. Dron, instituteur au Havre.

Blessés: MM. Baillie, instituteur adjoint au Havre; Lannes, instituteur adjoint au Havre (blessé par la deuxième fois); Rellan, instituteur adjoint au Havre (blessé pour la troisième fois); Suet, instituteur adjoint au Havre.

Interprètes auprès de l'Armée britannique

Les hommes dégagés de toute obligation militaire désireux d'être désignés comme interprètes auprès des armées britanniques devront adresser leur demande avant le 25 juillet courant, au préfet de leur département, qui en fera transmise au général commandant la 6e région.

Si l'on joint à cette demande un extrait n° 3 de leur casier judiciaire, un certificat médical constatant leur aptitude à faire campagne, un certificat des diplômés universitaires et un certificat d'aptitude équestre.

Le Martyre de Senlis

Une assistance considérable au million de laquelle avaient pris place la plupart des autorités locales, se trouvant réunie hier soir au Grand-Théâtre pour y entendre M. l'abbé Dourlent, archiprêtre de Senlis, parler des douloureux événements qui se déroulent dans cette cité au cours de l'occupation allemande.

M. de Grandmaison, conseiller municipal, qui présidait cette réunion, remplaçant M. Guillard tenu éloigné par des raisons de famille, a d'abord exalté la grandeur d'âme, la noblesse des sentiments patriotiques dont furent animés tant de citoyens, tels le maire et le curé de Senlis. Il rappela à juste titre que si ce dernier n'a pas partagé le sort du premier il n'en a pas moins fait tout ce qu'il fallait pour cela.

Pour ce qu'il a fait au cours de l'invasion, M. de Grandmaison pense, et l'on pensera comme lui, qu'on ne peut mieux le résumer qu'en se reportant à l'ordre du jour suivant porté au Journal Officiel: « M. l'abbé Dourlent, archiprêtre de Senlis (Oise), a parcouru la ville pendant le bombardement, indiquant les abris et prévenant la panique. Pris comme otage et sachant que la ville allait être incendiée par les allemands, il demanda une enquête au commandant allemand et se porta garant de l'innocence de ses concitoyens, s'offrant à être fusillé si ses affirmations n'étaient pas reconnues exactes ».

L'Union des Femmes de France

Aujourd'hui l'honorable prêtre s'est imposé la tâche très dure d'assister ses concitoyens et de leur rendre leur courage, et concitoyennes, en répondant à son appel, ont tenu à lui prouver combien nous vivons avec eux, combien nous partageons leur peine.

M. l'archiprêtre Dourlent prend alors la parole, et desirux, dit-il, d'exclater dans nos cœurs français une émotion et aussi de dire toute la nécessité que nous avons de vaincre à tout prix pour faire régner dans les cités une ère de liberté, de justice et de droit ».

Après avoir adressé un hommage respectueux à nos compatriotes algériens: à ceux que l'ennemi a enlevés loin de nous, et le curé fait un court résumé de l'histoire de Senlis et évoque l'agrement de cette pittoresque cité jusqu'à l'heure où un voile de deuil s'abat sur elle.

Avec beaucoup de simplicité, qui n'exclut point une forte émotion, il montre aux premiers jours d'about la population entraînée par les fugitifs dans la menace de la poussée allemande.

Un héritage de la population était demeuré lorsque le 30 août arriva l'état-major anglais. Le lendemain les Anglo-Français arrivaient et, avec 200 pièces de canon, allaient se poster sur les collines environnantes. Arrêtés sur la route de Paris la bataille s'annonçait terrible, et le mercredi 2 septembre le canon gronda jusqu'à deux heures moins nos armées n'acceptèrent pas la lutte; 70.000 ennemis étaient à Chantant, et il fallait se replier vers les plaines de Nanteuil où nos troupes devaient cueillir les laniers d'une victoire providentielle.

Dans un clocher, le prêtre était allé observer vers quelles voies les habitants pourraient gagner des lieux plus sûrs; 450 obus tombèrent sur l'église, l'un d'eux tua un pompier.

Après quatre heures, les Allemands font une entrée triomphale, menaçant les habitants au feu, exigeant que tout appartement soit ouvert et allumé le soir.

Un officier général arrive à l'Hôtel de Ville où le maire, debout sur les degrés, attend. Après avoir refusé que l'on allât chercher ses adjoints, estimant qu'il avait assez anhémi il donna l'assurance que la ville était tranquille et que les troupes françaises s'étaient retirées. Emmené à l'Hôtel du Grand-Cerf, il dut commander un copieux diner de trente couverts, qui fut pas consommé, l'état-major allemand ayant jugé plus tard plus prudent de quitter la ville.

Un officier général arrive à l'Hôtel de Ville

Après avoir refusé que l'on allât chercher ses adjoints, estimant qu'il avait assez anhémi il donna l'assurance que la ville était tranquille et que les troupes françaises s'étaient retirées. Emmené à l'Hôtel du Grand-Cerf, il dut commander un copieux diner de trente couverts, qui fut pas consommé, l'état-major allemand ayant jugé plus tard plus prudent de quitter la ville.

Le maire, pris en otage, est emmené en automobile par le général et placé au coin d'un bois sous la garde des soldats.

Pendant ce temps, le prêtre est à la cathédrale, rassurant de son mieux ses paroissiens, faisant écouter 120 d'entre eux, qui n'ont pas de cave, dans une localité voisine.

Sur l'ordre d'un chef cycliste, il doit guider l'ennemi dans une visite du clocher, mais plus tard les coups de feu éclatent et les Allemands prétendent que les civils ont tiré.

Des témoignages certains sont vus depuis pour prouver que ces coups de feu venaient de troupes régulières chargées de défendre la retraite, mais, impitoyables, les Allemands avaient chassé devant eux, au milieu des rues, femmes et enfants, pauvres boucliers humains qui, les bras en l'air, criaient épouvantement pendant que les Allemands se défendaient le long des rues.

Pendant toute la nuit la lutte fut chaude. L'ennemi, exaspéré, massacra les commerçants et emmena 50 otages à Chantant, 26 d'entre eux seront sacrifiés; il mot le feu dans les faubourgs et dans les rues du centre, 117 maisons seront détruites en une heure et demie, des vieillards, des impotents sont asphyxiés ou brûlés.

Convenu à l'Hôtel du Grand-Cerf, M. l'abbé Dourlent s'y rencontre avec un officier qui déclare qu'il sera épargné, alors que l'on a tenté l'air de la ville un nouveau Louvain. Comme l'officier assure que l'on a tiré du haut du clocher, le digne prêtre s'efforce de lui prouver que cette affirmation n'est pas fondée.

Finalement, devant la noblesse de son attitude, l'officier lui annonce qu'il fera son rapport et que si ses déclarations sont exactes, l'œuvre de destruction ne sera pas poursuivie. Il en fut ainsi.

Les Versements d'Or

A Marseille, c'est toujours avec le même empressement que le public apporte son or à la Banque de France. Dans les trois derniers jours, la somme émise s'est élevée à 580.000 francs, qui, avec les versements précédents, forme un total de 2,313,000 francs.

Au Havre, les versements atteignent le 17 juillet, soit en 9 jours, 1,488,550 francs. A Rouen, à la date du 16 juillet, la quantité d'or versée s'élevait à 1,469,000 francs. A Paris, les versements ont atteint 270.000 francs.

A Orléans, le payeur aux armées a reçu jusqu'au 15 juillet, 63.000 francs provenant des habitants de cette petite ville. A Montargis (Oise), le payeur a reçu en moins de trois heures 28,500 francs d'or.

L'élan des Normands à échanger leur or contre des billets de banque va en s'accroissant. Voici quelques chiffres établis dans cette progression. La Banque de France a reçu: Le 23 juin, 10.000 francs seulement; le 1er juillet, 32.000 francs; dans la seule journée du 5, 77.000 francs.

Les chiffres suivants sont plus significatifs encore: le 6 juillet, 147.000 francs; le 7, 143.000 francs; le 8, 147.000 francs; le 9, 200.000 francs; le 10, 215.000 francs; le 12, 325.000 francs, etc.

Le total des versements qui, le 14 juillet, atteignait 2,259,000 francs, dépasse à cette heure deux millions et demi.

Le Martyre de Senlis

Une assistance considérable au million de laquelle avaient pris place la plupart des autorités locales, se trouvant réunie hier soir au Grand-Théâtre pour y entendre M. l'abbé Dourlent, archiprêtre de Senlis, parler des douloureux événements qui se déroulent dans cette cité au cours de l'occupation allemande.

M. de Grandmaison, conseiller municipal, qui présidait cette réunion, remplaçant M. Guillard tenu éloigné par des raisons de famille, a d'abord exalté la grandeur d'âme, la noblesse des sentiments patriotiques dont furent animés tant de citoyens, tels le maire et le curé de Senlis. Il rappela à juste titre que si ce dernier n'a pas partagé le sort du premier il n'en a pas moins fait tout ce qu'il fallait pour cela.

Pour ce qu'il a fait au cours de l'invasion, M. de Grandmaison pense, et l'on pensera comme lui, qu'on ne peut mieux le résumer qu'en se reportant à l'ordre du jour suivant porté au Journal Officiel: « M. l'abbé Dourlent, archiprêtre de Senlis (Oise), a parcouru la ville pendant le bombardement, indiquant les abris et prévenant la panique. Pris comme otage et sachant que la ville allait être incendiée par les allemands, il demanda une enquête au commandant allemand et se porta garant de l'innocence de ses concitoyens, s'offrant à être fusillé si ses affirmations n'étaient pas reconnues exactes ».

L'Union des Femmes de France

Aujourd'hui l'honorable prêtre s'est imposé la tâche très dure d'assister ses concitoyens et de leur rendre leur courage, et concitoyennes, en répondant à son appel, ont tenu à lui prouver combien nous vivons avec eux, combien nous partageons leur peine.

M. l'archiprêtre Dourlent prend alors la parole, et desirux, dit-il, d'exclater dans nos cœurs français une émotion et aussi de dire toute la nécessité que nous avons de vaincre à tout prix pour faire régner dans les cités une ère de liberté, de justice et de droit ».

Après avoir adressé un hommage respectueux à nos compatriotes algériens: à ceux que l'ennemi a enlevés loin de nous, et le curé fait un court résumé de l'histoire de Senlis et évoque l'agrement de cette pittoresque cité jusqu'à l'heure où un voile de deuil s'abat sur elle.

Avec beaucoup de simplicité, qui n'exclut point une forte émotion, il montre aux premiers jours d'about la population entraînée par les fugitifs dans la menace de la poussée allemande.

Un héritage de la population était demeuré lorsque le 30 août arriva l'état-major anglais. Le lendemain les Anglo-Français arrivaient et, avec 200 pièces de canon, allaient se poster sur les collines environnantes. Arrêtés sur la route de Paris la bataille s'annonçait terrible, et le mercredi 2 septembre le canon gronda jusqu'à deux heures moins nos armées n'acceptèrent pas la lutte; 70.000 ennemis étaient à Chantant, et il fallait se replier vers les plaines de Nanteuil où nos troupes devaient cueillir les laniers d'une victoire providentielle.

Jardin du Bien-être

Ce fut un véritable régal artistique que le concert offert à l'ambassadeur dimanche dernier par l'Union chorale de jeunes gens...

Un Noyé

Hier matin, à cinq heures et demie, on a retiré du canal de Tancarville le corps d'un noyé qui a été transporté à la Morgue.

Une Bachante

Une femme Blanchard, née Marie Le Lévrier, âgée de vingt-huit ans, sans profession, a été arrêtée à onze heures du matin...

OBSÈQUES DE SOLDAT

Les obsèques du soldat Maurice FORMET auront lieu le mardi 20 juillet 1914, à 7 h. 30 du matin, à l'Hôpital temporaire n° 8, 2, rue Ancelot (Lycée).

THEATRES & CONCERTS

Grand-Théâtre. Deuxième Représentation officielle de la Comédie-Française. C'est vendredi prochain que la Comédie-Française donnera à notre théâtre la deuxième et irrévocablement dernière représentation officielle de la saison.

Théâtre-Cirque Omnia

Demain mercredi, début du sensationnel programme de la semaine, dont ci-dessous la composition : Programme du mercredi 21 juillet au lundi 26 juillet 1914.

Bulletin des Sociétés

Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce au siège social, 5, rue Caillay. — Téléphone n° 220.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel du Havre. Audience du 19 juillet 1914. Présidence de M. TASSARD, vice-président.

LA MAIN DANS LA POCHE

Le 2 juillet dernier, un brave soldat de l'armée britannique faisait la rencontre, sur le boulevard Amiral-Mouchet, d'un Monsieur et d'une Dame très riches qui lui offrirent un raffiné dîner.

Accidents de Travail

Un marin de l'Etat, Pierre Wadoux, âgé de vingt ans, contondé à la Hève et en substitution à la caserne ENL, travaillait cet après-midi au déchargement de charbon d'un navire...

UN SIMULATEUR

Jedi dernier, un infirme ayant jambes de bois et marchant avec des béquilles était rencontré à Fécamp, dans la rue Félix-Faure, par un gendarme.

LES MOULLEURS DE VIN

An mois d'après, l'inspecteur divisionnaire de la répression des fraudes, opérant une tournée, entra dans le débit tenu à Gravelle par M. Auguste Richard.

LES MOULLEURS DE VIN

La bonne du prévenu, Mlle Chancelot, qui est en même temps sa belle-sœur, poursuivie pour complicité, reconnaît avoir elle-même mis de l'eau dans ce vin.

ETAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES. Du 19 juillet. — Robert PÉRON, rue de l'Épargne; Jean DOPPEL, rue Frédéric-Lemaître; Sébastien GRIVES, rue du Docteur-Lecadre; Denise LEONNIGER, rue Lesueur; 7; Emilienne GOZIC, rue des Abricottiers; Marie-Louise FAUVEL, rue Demolif; 7; Geneviève LETELLIER, rue du Général-Faidherbe; 45.

DECES

Du 19 juillet. — Mélanie GAMPART, veuve JOUTEL, 75 ans, sans profession, rue de l'Épargne; Louise LAGHÉVRE, veuve HOULBREQUE, 63 ans, sans profession, rue Thiers; 73; Océane ESNEU, 5 ans, rue Thiébaud; 69; Raymond CORNU, 6 mois, rue de Zurich; 5; Alexis HANNIOT, 46 ans, publiciste, rue de Fécamp; 8; Louis LEFRANÇOIS, 61 ans, employé de commerce, cours de la République; 106; Aimé OLIVE, 67 ans, sans profession, Hospice; François BENOÛF, 69 ans, Hospice; Frédéric LEROUX, 83 ans, charretier, à Gravelle; Auguste ROSSIGNOL, 81 ans, journalier, rue Damiens; 104; Yves MOREAU, 87 ans, journalier, rue de la Hache; 9; Emilienne LAUNAY, épouse LE PERCHER, 46 ans, sans profession, rue Colbard; 13; Thérèse PINCHON, 1 an 1/2, rue Regnard; 40; Roger MOLAY, 3 mois 1/2, rue Bazan; 35; Adrien BETHON, 3 ans, cours de la République; 8; Alphonse DESRATS, 80 ans, sans profession, rue des Viviers; 25.

Cour d'Assises de la Seine-Inférieure

Présidence de M. le conseiller ROBILLARD. Audience du 19 juillet 1914. Infanticide. Cécile Thieulin, la jeune criminelle qui comparait hier devant les Assises, fut, jusqu'à l'âge de 12 ans, portée en sa maison par ses parents, qui vivaient dans une misère déplorables.

Mort au Champ d'Honneur

M. et M^{me} Georges NEUVEGLISE, ses père et mère; M. François THIEULIN, son frère; M. René THIEULIN, sa sœur; M. René NEUVEGLISE, DUPUIS, FOSSEY, REMY, TOUTAIN, BERTRAND, DESHAYES, LEVÉE, PEVET, ses oncles, tantes, cousins, cousines; la Famille et les amis.

Mort au Champ d'Honneur

M. GORCE, sa veuve; M. Gabriel GORCE, ses fils; M. et M^{me} GORCE, ses père et mère, ses frères; M. APERT, son frère; M. GORCE, APERT, COMPÈRE, SENIER, BLANCHANDIN, GILBERT, ses oncles, tantes, cousins, cousines; la Famille et les amis.

DEMANDEZ DANS TOUS les CAFES le QUART VITTEL GRANDE SOURCE

CHRONIQUE REGIONALE

Gravelle-Sainte-Hormine. Bureau de bienfaisance. — MM. Lemestre et Beault fils, employés à la Mairie, ont fait don au bureau de bienfaisance, d'une somme de vingt francs, qu'ils ont reçu en titre de réparation d'injustes.

tion du Conseil municipal, une somme de 50 francs sera prélevée sur le crédit inscrit au budget communal pour distribution de prix en 1914, sera versée à la colonie des enfants de mobilisés, orphelins de mère, colonie d'Étretat.

Breil. Obsèques. — Samedi dernier, les obsèques du soldat verus Paimprais, affecté au 8^e régiment de génie, ont eu lieu à Breil.

Belleville. Médaille militaire. — Armand-Fernand Lelièvre, de la classe 912, caporal au 15^e régiment d'infanterie, a été décoré de la médaille militaire le 7 octobre 1914, blessure ayant occasionné la perte de l'œil gauche, s'est vu conférer par décision du général en chef en date du 8 juillet courant, la médaille militaire avec attribution de la croix de guerre avec palmes.

Le PETIT HAVRE en Voyage

Dans le but de faciliter à ceux de nos lecteurs qui sont appelés à s'absenter du Havre, soit pour leurs affaires, soit par agrément, la lecture du journal, nous avons décidé de créer un service d'abonnements temporaires.

ETAT CIVIL DU HAVRE

Le plus Grand Choix TISSANDIER 3, Bd de Strasbourg (tel. 95) VOITURES DE 47 fr. Bicyclettes "Touriste" 150 fr. entièrement équipées.

Spécialité de Deuil

A L'ORPHELIN, 13-15, rue Thiers. Deuil complet en 12 heures. Sur demande, un personnel initié au deuil porte à choisir à domicile. TELEPHONE 93

LETRES DE DECES

Dépens 5 francs la cent

Mert au Champ d'Honneur

M. et M^{me} Georges NEUVEGLISE, ses père et mère; M. François THIEULIN, son frère; M. René THIEULIN, sa sœur; M. René NEUVEGLISE, DUPUIS, FOSSEY, REMY, TOUTAIN, BERTRAND, DESHAYES, LEVÉE, PEVET, ses oncles, tantes, cousins, cousines; la Famille et les amis.

Mort au Champ d'Honneur

M. GORCE, sa veuve; M. Gabriel GORCE, ses fils; M. et M^{me} GORCE, ses père et mère, ses frères; M. APERT, son frère; M. GORCE, APERT, COMPÈRE, SENIER, BLANCHANDIN, GILBERT, ses oncles, tantes, cousins, cousines; la Famille et les amis.

Monsieur Gabriel GORCE

Sergent au 129^e d'Infanterie. Décédé le 19 juillet 1914, à Oulmout, blessé et décédé des suites de ses blessures le 24 août dans sa 25^e année.

Monsieur Fernand LEMONNIER

M. VIGOU, les Familles VIGOU, NEFF, BASSOIN, SAUTREUIL, CLOUET, se réunissent à l'annonce de la mort de Monsieur Fernand LEMONNIER, qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de

Monsieur Georges-André DELAMARE

Caporal au 28^e d'Infanterie. Décédé subitement le 19 juillet, à quatre heures du matin, dans sa 19^e année, et qui aura lieu le mercredi 21 juillet, à trois heures, en l'église de Sainte-Adresse, sa paroisse.

Vous êtes prié de bien vouloir assister aux obsèques de Monsieur Paul CAVELIER. Directeur et Rédacteur en Chef du Journal Le Progrès. Membre de l'Association Syndicale des Journalistes de Normandie.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au service, convoi et inhumation de Monsieur Marcel LENOBLE. Pleinement décédé le samedi 17 juillet, à quatre heures du soir, dans sa 48^e année, muni des sacrements de la Sainte-Eglise.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au service, convoi et inhumation de Monsieur Marcel LENOBLE. Pleinement décédé le samedi 17 juillet, à quatre heures du soir, dans sa 48^e année, muni des sacrements de la Sainte-Eglise.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au service, convoi et inhumation de Monsieur Marcel LENOBLE. Pleinement décédé le samedi 17 juillet, à quatre heures du soir, dans sa 48^e année, muni des sacrements de la Sainte-Eglise.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au service, convoi et inhumation de Monsieur Marcel LENOBLE. Pleinement décédé le samedi 17 juillet, à quatre heures du soir, dans sa 48^e année, muni des sacrements de la Sainte-Eglise.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au service, convoi et inhumation de Monsieur Marcel LENOBLE. Pleinement décédé le samedi 17 juillet, à quatre heures du soir, dans sa 48^e année, muni des sacrements de la Sainte-Eglise.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au service, convoi et inhumation de Monsieur Marcel LENOBLE. Pleinement décédé le samedi 17 juillet, à quatre heures du soir, dans sa 48^e année, muni des sacrements de la Sainte-Eglise.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au service, convoi et inhumation de Monsieur Marcel LENOBLE. Pleinement décédé le samedi 17 juillet, à quatre heures du soir, dans sa 48^e année, muni des sacrements de la Sainte-Eglise.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au service, convoi et inhumation de Monsieur Marcel LENOBLE. Pleinement décédé le samedi 17 juillet, à quatre heures du soir, dans sa 48^e année, muni des sacrements de la Sainte-Eglise.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au service, convoi et inhumation de Monsieur Marcel LENOBLE. Pleinement décédé le samedi 17 juillet, à quatre heures du soir, dans sa 48^e année, muni des sacrements de la Sainte-Eglise.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au service, convoi et inhumation de Monsieur Marcel LENOBLE. Pleinement décédé le samedi 17 juillet, à quatre heures du soir, dans sa 48^e année, muni des sacrements de la Sainte-Eglise.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au service, convoi et inhumation de Monsieur Marcel LENOBLE. Pleinement décédé le samedi 17 juillet, à quatre heures du soir, dans sa 48^e année, muni des sacrements de la Sainte-Eglise.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au service, convoi et inhumation de Monsieur Marcel LENOBLE. Pleinement décédé le samedi 17 juillet, à quatre heures du soir, dans sa 48^e année, muni des sacrements de la Sainte-Eglise.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au service, convoi et inhumation de Monsieur Marcel LENOBLE. Pleinement décédé le samedi 17 juillet, à quatre heures du soir, dans sa 48^e année, muni des sacrements de la Sainte-Eglise.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au service, convoi et inhumation de Monsieur Marcel LENOBLE. Pleinement décédé le samedi 17 juillet, à quatre heures du soir, dans sa 48^e année, muni des sacrements de la Sainte-Eglise.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au service, convoi et inhumation de Monsieur Marcel LENOBLE. Pleinement décédé le samedi 17 juillet, à quatre heures du soir, dans sa 48^e année, muni des sacrements de la Sainte-Eglise.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au service, convoi et inhumation de Monsieur Marcel LENOBLE. Pleinement décédé le samedi 17 juillet, à quatre heures du soir, dans sa 48^e année, muni des sacrements de la Sainte-Eglise.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au service, convoi et inhumation de Monsieur Marcel LENOBLE. Pleinement décédé le samedi 17 juillet, à quatre heures du soir, dans sa 48^e année, muni des sacrements de la Sainte-Eglise.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au service, convoi et inhumation de Monsieur Marcel LENOBLE. Pleinement décédé le samedi 17 juillet, à quatre heures du soir, dans sa 48^e année, muni des sacrements de la Sainte-Eglise.

M^{me} Paul CAVELIER et son fils, M. et M^{me} Hospice CAVELIER, la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister au service religieux célébré à la mémoire de Monsieur Paul CAVELIER. Soldat au 27^e d'Infanterie.

HYGIÈNE DU SOLDAT

L'Alcool de Menthe de BICLÈS est indispensable dans tout paquetage. Par son action antiseptique, il assainit l'eau, préserve des épidémies, dissipe les miasmes malfaisants. C'est un simulateur énergique. Exigez du BICLÈS. R 3700

BANQUE NATIONALE DE CREDIT

Société anonyme au capital de 100 millions. Succursale du Havre. 97, Boulevard de Strasbourg. La Banque Nationale de Crédit se met à la disposition du public pour l'échange de l'or contre billets de Banque, bons ou obligations de la Défense Nationale.

EN VENTE

Dans nos Bureaux et chez nos Dépositaires. HORAIRES DU SERVICE

des Chemins de Fer de l'ETAT. Modifié au 10 Juillet 1914. Pour répondre à la demande d'un grand nombre de nos Lecteurs, nous tenons à leur disposition, sur beau papier, le tableau complet des horaires du Chemin de fer, spécialement modifié au 10 Juillet 1914. Prix : 10 centimes

Compagnie Normande

DE NAVIGATION A VAPEUR entre LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN

Tableau des horaires de navigation à vapeur entre Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen.

Marégraphe du 20 Juillet

Tableau du marégraphe du 20 juillet indiquant les hauteurs de mer et les heures de lever et de coucher du soleil.

Port du Havre

Tableau des navires entrés et sortis du port du Havre.

VENTES PUBLIQUES

COMMISSAIRES-PRISEURS DU HAVRE. VENTE DE 75 COLIS. Le Mercredi 21 Juillet 1914, à dix heures du matin, en l'Hôtel des Vestes du Havre, 62 et 64, rue Victor-Hugo, il sera, par commissaire présent, procédé à la vente publique aux enchères de 75 colis, 20 valises, 48 sacs divers contenant : effets, chaussures et liège, objets de toilette, bijoux en or, montres, objets en argent et en doublé or, montres, lorgnons, parties-articles, rasoir Gillette, stylographe, instruments magiques, etc.

AVIS DIVERS

Les petites annonces AVIS DIVERS maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50 chacune.

BÉATITUDES

PRIÈRE. rapporteur Léon PÉRON, 7, rue Toustain, Pardessus gris, double sole, pris par erreur dans sacristie église Notre-Dame, mercredi 14 juillet, contre remise d'un pardessus gris foncé, revêtement, doublé satiné, marqué N° 4975 46/114, contenant brosse à moustache et mouchoir marqué R. (21572)

PERDU petite CHIENNE

Blanche, répondant au nom de Toilette. — La ramener 100 francs Nationale, Gravelle. — Récompense. (21732)

PERDU

lundi, vers 3 heures, dans le tramway de Gravelle à la Jéze ont en descendant au Rond-Point, un portefeuille contenant 90 fr. de titres et des employés de commerce, une clé de montre en or. — S'adresser au bureau du journal. — RÉCOMPENSE. (21672)

ON DEMANDE un bon Forgeron de Marine et des Frappeurs

Chez M. Gaston VIEL, constructeur, rue Alsace-Lorraine, Petit-Quevilly (Seine-Inférieure). (21602)

Blessés convalescents surmenés. Demandez à votre Pharmacien. Le Phosphate de Chaux Gélatinéux Assimilable de l'Abbé DELAHAYE. Le plus puissant Reconstituant de l'Organisme.

DENTIERS BIEN FAITS PAR M. MOTET, DENTISTE. 52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse. Refait les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs.

LITTÉRATEURS, POÈTES. écrivez REVUE UNIVERSELLE. 34, année, 53, rue de Seine, à Paris.

ON DEMANDE CHARRETIER - LIVREUR. tres pressé. Prendre l'adresse au bureau du journal. (2182z)

ON DEMANDE Manœuvre pour usine métallurgique. Paiement six francs par jour. Prendre l'adresse au bureau du journal. (2187z)

ON DEMANDE UN HOMME DE PEINE assez fort, pour faire les courses et les livraisons. Bonnes références exigées. S'adresser au bureau du journal. (2178z)

M^r HASSELMANN, notaire, 5, rue de la Paix. DEMANDE un Petit Clerc présenté par ses parents. (2163z)

ON DEMANDE Jeune Homme ou Débutant pour courses et magasin. S'adresser au bureau du journal. (2148z)

JEUNE HOMME de 13 à 15 ans, assez fort. Demandé, pour Estropot eaux minérales. BUCAILLE et C^o, 1 bis, rue Joinville. (2182z)

L'ÉTOILE DU HAVRE, 7, rue Bernardin-de-St-Pierre. DEMANDE un Jeune Homme de 15 à 16 ans, comme chasseur dans un café. (2156z)

ON DEMANDE un JEUNE HOMME, de 16 à 17 ans, présenté par ses parents, ayant de bonnes références et sachant aller à bicyclette, pour faire courses et nettoyage de magasin. Prendre l'adr. au bur. du journal. (1995z)

ON DEMANDE un Jeune Homme de 17 à 18 ans, pour faire les courses et le travail de bureau. S'adresser aux Pompes Funèbres DELAUNAY et C^o, Hôtel de Ville. (2163z)

Commis-Comptable non mobilisable, demande un Emploi de Comptable ou Surveillant. Références sérieuses. S'adresser au bureau du journal. (2169z)

PEINTRE EN VOITURES demande Place assurée. S'adr. M. LEBERTRE, 39, rue Jules-Leclesne. (2197z)

ON DEMANDE une bonne 35 ans environ pour la confection des vêtements militaires. S'adresser à 13, rue Faure. (2149z)

ON DEMANDE des Bonnes Mécaniciennes et 3 Petites mains pour l'habillement militaire belge. Guez M. ELIEZER, tailleur, 41, rue de Bordeaux. (2158z)

ON DEMANDE BONNE CUISINIÈRE Pour Hôtel. — Bons gages. S'adresser au bureau du journal. (2184z)

Feuilleton du PETIT HAVRE 27

VISION ROUGE PAR Georges MALDAGUE PREMIÈRE PARTIE Le Secret de Jean

Et tous les jours, trois cent soixante-cinq par an, car il ne fallait pas chômer, les dimanches et fêtes étant ce qui rapportait le plus, l'artiste du pavé s'en allait ainsi le matin, sa boîte à violon à la main, pour rentrer suivant les saisons, plus tôt, ou plus tard, et repartir chaque fois qu'il le pouvait, faire danser le soir, dans un bouill...

ON DEMANDE Femme de Chambre dans maison bourgeoise de trois personnes. Se présenter avec références, 6, rue Cochet. (2181z)

ON DEMANDE une Jeune Femme ménage, toute la matinée. Sérieuses références exigées. — Une bonne Laveuse pour journées de lavage. — 36, route du Roi-Albert, anciennement route de la lievre. (2171z)

ON DEMANDE UNE BONNE à tout faire, de 16 à 18 ans, présentée par ses parents. Références sur place. Bons gages. Prendre l'adresse au bureau du journal. (2182z)

ON DEMANDE pour deux personnes UNE BONNE sérieuse, sachant faire cuisine et ménage (couchée ou non). Références exigées. Prendre l'adresse au bureau du journal. (2192z)

ON DEMANDE une Bonne à tout faire. Se présenter, de 10 heures à midi, chez M^{me} PIERREDOU, 20, rue de la Comédie, 3^e étage. (2150z)

ON DEMANDE Jeune Fille de 15 à 16 ans, sachant faire le ménage. Bonnes références. (2161z)

ON DEMANDE pour Hôtel-Café-Restaurant DEUX FILLES DE SALLE couchées dans la maison et très au courant de leur travail. Demandez l'adresse au journal. (2151z)

ON DEMANDE Femme de Ménage connaissant un peu de cuisine, et un JEUNE HOMME de 14 ans, nourri, couché. S'adresser à M. BLAVAT, restaurateur, boulevard de Gravelle, 130. (2163z)

ON DEMANDE une Jeune Femme pour s'occuper d'un enfant et d'un petit intérieur. Se présenter de 10 heures à midi, 24, boulevard Maritime. (2176z)

ON DEMANDE une JEUNE FILLE de 14 ans, présentée par ses parents, pour porter les journaux. — S'adresser au KIO-QUE de la lievre. (1 63z)

ANGLAISE munie de bonnes références, demande Place d'Interprète ou prendrait Direction dans Hôtel ou Restaurant. — Ecrire à M^{me} VEVE, au bureau du journal. (2159z)

CUISINIÈRE Capable et sérieuse, cherche Place. Ecrire bureau du journal, JEANNE, 44. (2160z)

ON DEMANDE un MÉNAGE pour travail de culture, loxé, chaud. S'adresser chez M. GAUGHARDAU, Bequet, par Lillebonne. (2193z)

A LOUER APPARTEMENT MEUBLÉ composé de deux chambres et cuisine avec l'eau et gaz. S'adresser au bureau du journal. (2168z)

A LOUER pour deux mois, à SANVIGY Pavillon Meublé cuisine, salle à manger, trois chambres, eau et gaz, grand jardin, à 3 minutes du tramway. Prendre l'adresse au bureau du journal. (2177z)

A LOUER Bel Appartement situé au centre de la ville, très confortablement meublé, comprenant : Salon, salle à manger, cuisine, eau, gaz, cabinet de toilette, deux chambres à coucher. Convient à famille aisée. S'adresser au bureau du journal. (219 2z)

ON LOUBRAIT en meublé PAVILLON dans le centre et bien situé. Eau et gaz. Prendre l'adresse au bureau du journal. (2198z)

BONS CHEVAUX pour camionnage sont demandés Achat ou location.

OUVRIERS pour chantier sont demandés. Prendre l'adresse au bureau du journal.

La Santé est un Trésor ! La Santé c'est la Vie ! Prenez du VIN LAUDET. Tonique et Reconstituant (Suc de Viande, Fer, Kina et Ecorce d'Orange amère). Plus d'Anémiques ! Plus de Neurasthéniques. Prix : 3 francs la Bouteille. DÉPÔT : Au Pilon d'Or, Le Havre. — 20, pl. de l'Hôtel-de-Ville.

VOULEZ-VOUS avoir une belle et abondante chevelure, employez la Lotion et la Pomade des Druides qui fera disparaître les pellicules, arrêtera la chute des cheveux et en assurant une repousse certaine. Pour le lavage de la chevelure, il n'y a rien de supérieur au merveilleux Shampooing des Druides, le seul reconnu sans matières toxiques mères par le Laboratoire municipal de Chimie de Paris. Lotion des Druides, 1 25 et 3 50. Pomade des Druides, 1 25 et 3 fr. S'adresser dans toutes Pharmacies, Magasins, Parfumeries, GARNIER, coiffeur, 9, rue de Paris. 20, 25, 21 (02z)

J'ACHÈTE TOUT Mobiliers — Literies — Voitures d'Enfants, Vêtements et débris de toutes sortes. M. VASSAL, 37, rue de Metz, 37. 18, 20, 25 (2076z)

SODALINE (Marque déposée). Limonade hygiénique et rafraîchissante. Tout consommateur de la « SODALINE » doit exiger cette marque gravée dans le verre. Toute autre bouteille est une contrefaçon. Seuls fabricants : L. MONTIZON & C^o, Havre. D.M.A. — 34 (1243z)

560 p. Crêt. écorce, 19 kil., larg. 78 79. à vendre 63 c., près Paris, compt. GUNTZ, 67, r. Rochechouart, Paris, soumettre «chant». 19 90 3813z

LE LOUVRE DENTAIRE (Autrefois 19 et 74, rue d'Étretat) est transféré 31, RUE DE METZ DENTIERS Livrables le jour même RÉPARATIONS en 3 HEURES. Avis aux Militaires LEÇONS SPÉCIALES pour BREVET DE CHAUFFEURS Prix Modérés. Ateliers de Réparations et de Constructions. Prix modérés. Le Garage fournit Chauffeurs sérieux GARAGE CAPLET RUE DICQUEMARE — 8086z

MESDAMES ! LES GLOBULES CLARYS rétablissent le cours interrompu de vos fonctions mensuelles. Demandez renseignements et notice gratuits. Dépôt : Produits Clarys, 109, Rue St-Basme, Paris.

SOCIÉTÉ LE DUC & PRESSET. Comprenant deux Pharmacies et un Laboratoire. 1^o LA 6^o PHARMACIE DES HALLES-CENTRALES 56, rue Voltaire R. LE DUC, Pharmacien. 2^o LA PHARMACIE PRINCIPALE 28, place de l'Hôtel-de-Ville et rue Jules-Leclesne, 2 L. PRESSET, Pharmacien. 3^o LE LABORATOIRE PRINCIPAL de Produits pharmaceutiques et d'Analyses 6, rue Bernardin-de-Saint-Pierre. BAISSÉ DE PRIX. CAMOMILLE double extra du Maine-et-Loire. 0 30 0 50 0 90 1 75 3 45. MENTHE poivrée de Milly, extra. 0 25 0 45 0 80 1 50 2 90. TILLEUL de Carpentras (Récolte 1915). 0 35 0 60 1 15 2 20 4 30. La Deuxième Edition 1915 du DICTIONNAIRE DE PHARMACIE, offert gratuitement. PRIX INCONNUS PARTOUT AILLEURS.

La Pharmacie-Droguerie AU PILON D'OR. Vend et vendra toujours le Meilleur Marché.

AVIS AUX BLESSÉS. Les BLESSÉS FRANÇAIS, en traitement au Havre, désirent s'occuper de chant ou de l'étude de la langue anglaise, sont gracieusement et gratuitement invités à ces cours. — Se présenter le matin, 39, quai d'Orléans, chez M^{me} AROUX CERTAIN, prof^{rs}-eur. (2813z)

VENDEZ VOTRE OR chez LELEU, 40, rue Voltaire, qui le paie au plus haut prix même sans échange. Spécialité de BIJOUX et DIAMANTS d'ORASSON. — Toutes les Décorations d'ORASSON. — Toutes les Décorations de GUERRE avec palme ou étoile. 3 fr. 80 — Le ruban de la COIX DE GUERRE est donné gratuitement à tous les Soldats blessés et ayant droit. Brevets genre Anglais, tous les ordres, 0 fr. 20 mêmes deux ordres ensemble. (2192z)

ON CHERCHE à louer une chambre et cuisine. Faire offres sérieuses à Mme LEROY, bureau du journal.

ON DEMANDE un Pressoir d'Occasion. S'adresser à M. GERMAIN, restaurateur, 170, cours de la République. (2189z)

CHAMBRE PALISSANDE Style Louis XV comprenant : Grand Lit (3 faces), Sommier, Armoire à glaces biscautées (3 portes), grand modèle, enlèvement démontable; Table de nuit, Chaises. — 2 Jufes Chambres noyer (étoilé); Garnitures de cheminées, Toilettes-Lavabo — Belle Salle à manger, noyer clair, avec Buffet (6 portes). S'adresser à M. de Siles à manger bronzé, à café, très bas prix en raison des circonstances. Le tout entièrement neuf. S'adresser cours de la République, 83, au rez-de-chaussée. (2176z)

A VENDRE Un élégant Tonneau sur roues caoutchoutées, ainsi qu'un harrais, le tout en parfait état. Prendre l'adresse au journal. 18 90 (2131z)

A VENDRE Landaulet 18/24 HP Peugeot, en parfait état, au MODERN GARAGE, 28, rue Frédéric-Lemaître. (2172z)

A VENDRE Petite Charrette en bon état. Pressoirs à cidre, 400 bouteilles à cidre. S'adresser 16 rue Casimir Périer. (2179z)

DOUBLE PONEY Tout attelé à louer pour sa nourriture. Adresse bureau du journal. (2192z)

Table of train arrivals and departures for Havre to Dieppe via Caudebec and Fécamp.

Table of train arrivals and departures for Havre to Dieppe via Caudebec and Fécamp.

Table of train arrivals and departures for Havre to Dieppe via Caudebec and Fécamp.

Table of train arrivals and departures for Havre to Dieppe via Caudebec and Fécamp.

Les cours, séparés seulement par une grille, étaient communes. Titine, d'une des tabatières de leur sixième, pouvait envoyer des signaux aux petites Delassant. La première, elle s'arrêta devant la porte. — Au revoir, Mademoiselle Colette. — Au revoir... morveuse ! L'apprentie eut un rire clair ; ses yeux recommencèrent à pétiller. — Vous ne m'en voulez pas ? — Mais non, petite folle ! — Vous ne lui direz pas... à M. Charles ? — Non, je ne lui dirai pas... Pourtant, ça l'amuserait bien ! Elle prit encore une figure formalisée. — C'est ça, quoi !... On se fiche toujours de moi ! — Allons ! allons ! va manger ta soupe ! — Manger ma soupe !... Comme aux gosses... Je vous aime bien, pourtant vous. — Moi aussi, je t'aime bien... Seulement, que veux-tu, c'est plus fort que moi, tu me donnes envie de rire ! Et pendant que l'apprentie s'enfonçait dans son corridor, Mlle Delassant, qui riait en effet, d'un rire nerveux, gagnait le sien. Titine grimpa, avec l'agilité de son âge, sans le moindre essoufflement, ses six étages. Il faisait chaud, là-haut, sous le toit, aussi les courants d'air arrivaient-ils par toutes les portes ouvertes sur le long et étroit couloir desservant les mansardes. On pouvait dire que l'été, la vie était commune, dans cette partie de l'immeuble, accessible aux besogneux. Le chanteur des cours en était le gros locataire. Deux chambres, et les plus grandes à ce « premier étage, en descendant du ciel ». La mère Japhis, la vieille voisine, qui, pour sa nourriture à elle, et quinze sous par jour, ce qui lui constituait des revenus insupportables, se chargeait de débarrasser la marmaille, de raccommorder tout le monde, en confectionnant elle-même la mangeaille, sans dépasser jamais ce que lui donnait chaque soir pour le lendemain le musicien, avait sa chambrette à l'extrémité opposée du couloir. C'était là qu'elle faisait l'été, sur un fourneau à charbon de bois, Phiver sur un de ces poêles dits corps de garde, qui brûlent et brûlent les escarilles, cette « popote » semblait bonne à tout le monde, la brave femme, ancienne cuisinière sans économies, son fils, un vaurien qui venait encore trop souvent la « taper » de son faible gain, les lui ayant mangées, — sachant d'ailleurs tirer parti, comme elle disait, de tout ce qui se « boulette ». On prenait le repas dans la mansarde où Titine couchait, et qu'elle appelait sa chambre, quoiqu'elle ne lui appartint guère que la nuit et qu'elle la partageât encore avec son plus jeune frère, Tintin ou Augustin, lequel n'avait que cinq ans. (A suivre)

Vu par Nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation, de la signature O. RANDOLET, apposee ci-contre.